

PROJET DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DES PARTIES COMMUNES CONSTRUCTION DES MAISONS SUR LE TOIT

Les locataires étaient invités à formuler par écrit leur avis sur les trois projets exposés à la traverse durant la première semaine du mois de février.



Rappelons que lors de la réunion du 31 janvier, Marie-Claude GAREL avait expliqué qu'elle souhaitait recueillir l'avis des locataires pour aider l'Office dans son choix. Elle s'était par ailleurs engagée à diffuser, par le biais du site internet, une synthèse des avis exprimés.

L'Office a donc recueilli 38 avis.

Le projet GTM fait l'unanimité. Une des principales remarques qui revient régulièrement est la cohérence architecturale avec les Terrasses, l'école Lucie Aubrac et les futures constructions environnantes.

Les quelques avis sur les maisons sur le toit favorisent également GTM

Le quartier se transforme, se modernise, les locataires expriment clairement leur désir que la cité des Provinces Françaises ne passe pas à côté.

Enfin, quelques aspects "plus pratiques" sont abordés : ils apprécient les escaliers fermés, la modernisation de la totalité des halls d'entrée.

Deux ou trois personnes regrettent qu'il ne soit pas possible financièrement de pourvoir chaque escalier d'un ascenseur.

Citons quelques locataires :

Allée de Savoie

"Je préfère sans hésiter GTM. J'ai vraiment l'impression d'être ailleurs. Les couleurs, l'architecture donnent une bouffée d'oxygène et l'impression de déménager".

Allée de Bretagne

"oui au projet GTM : pour la refonte de tous les porches, le design de ses façades qui change l'image de la cité, la tourne vers l'avenir, la met en harmonie avec les constructions neuves..."

Allée de Bourgogne

"Je choisis le projet GTM parce qu'il est plus en conformité avec ce qui se construit autour de la cité. Il est plus coloré et est dans la tendance de la modernité".

Le projet retenu sera présenté au conseil d'administration de l'Office le 28 février. Dès le lendemain, c'est-à-dire le 1er mars, les locataires seront informés du choix arrêté.

